

## PROGRAMME DE FORMATION

### Le travail avec les familles en institution

#### Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00  
Mail : inscription@cerf.fr

#### Durée

5.00 jour(s)  
35:00 heures

#### Public

Tout personnel médical, paramédical, social,  
éducatif, psychologues, travaillant en institution.

#### Participants

Mini : 6 p. Maxi : 15 p.

#### Objectifs de la formation

Définir les concepts théorico-cliniques qui éclairent la nécessité du travail avec les parents.

Mettre en relation les difficultés de l'enfant avec la question du symptôme.

Mettre en place un travail avec les familles en prenant en compte la complexité du cadre institutionnel.

#### Programme

Pourquoi la nécessité de travailler avec les parents ?

- La perspective législative (ex : loi 2002-2).
- La construction du sujet dans le rapport à l'autre.
- La fonction parentale.

Des concepts qui éclairent les rapports parents-enfant : le complexe d'Oedipe , l'identification , l'autonomie.

Besoin, demande , désir : à l'écoute du sujet.

Un enfant en difficulté (dans son corps, ses comportements, sa personnalité, ses apprentissages,...) et la question du symptôme.

La mise en place d'un cadre institutionnel pour ce travail :

- Le processus d'admission.
- Les différents registres de travail avec les parents.
- Les conditions des entretiens.
- La mise en commun pour l'élaboration en équipe.

Analyse de la situation institutionnelle actuelle et perspectives.

### Méthodes et supports

Apports théoriques. Analyse clinique. Études de cas. Construction d'outils. Échanges.

### Prérequis

Aucun

### Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

À l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

### Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap ([referenthandicap@cerf.fr](mailto:referenthandicap@cerf.fr)), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.